

Association

Belgique – België
P.P.
1081 Bruxelles 8
P 002197

Culturelle



de Dilbeek ASBL

N°103 Mars/Avril 2021

Paraît tous les 2 mois

EDITORIAL

La lueur au bout du tunnel tarde à briller. Les mesures gouvernementales veillent toujours à nous mettre à l'abri du virus et nous écartent de la vie sociale et culturelle. Nécessité fait-elle loi ?

Dans le mensuel 475 « L'Histoire » (septembre 2020), l'archéologue et préhistorien français *Jean-Paul Demoule* défend l'idée d'un confinement progressif et volontaire de l'humanité. Il explique. Le chasseur-cueilleur du paléolithique parcourt des dizaines de kilomètres par jour pour trouver ses ressources alimentaires. Au sortir de la dernière période de glaciation, il y

a environ 12 000 ans, Homo sapiens s'est trouvé pour la première fois dans un environnement permettant l'agriculture et l'élevage. Il devient agriculteur et produit une partie de son alimentation, il dompte les animaux et devient éleveur. Il construit des maisons en dur, habite dans des villages. Cela signifie qu'il commence à se confiner. L'outillage, le tissage, la céramique, constituent ses diverses activités : Homo sapiens travaille et devient sédentaire. C'est une révolution, c'est la révolution néolithique et ce n'est pas la dernière. La croissance démographique contribue à l'apparition des premières villes, des premiers immeubles, du commerce, des états et de leurs lois. Avec l'invention de l'écriture, plus besoin de se voir pour se parler. On raccourcit encore le temps de transmission grâce à l'électricité, le télégraphe, le téléphone, internet. Et aujourd'hui Homo sapiens s'informe et se divertit devant son écran LED, sa tablette, son téléphone portable. Il pratique le télétravail, il télé-enseigne, paie ses factures et fait ses achats via son ordinateur. Cette quasi immobilité n'a pas attendu la crise sanitaire pour être adoptée. La thèse de Jean-Paul Demoule sur « L'histoire du confinement » que certains trouveront peut-être facile et caricaturale, suscite néanmoins la curiosité et nous place au croisement de routes où il est bon de battre ses cartes et de voir ce que le nouveau jeu propose. Garder des liens sociaux reste une priorité à avancer sur la table. La lecture du bulletin de l'ACD y répond en partie et le courrier des lecteurs témoigne de l'utilité et du bienfait des échanges. Hélas à ce jour, il est encore impossible d'assurer le partage des activités extérieures. Les musées ont rouvert leurs portes mais les visites guidées ne sont toujours pas admises. Les théâtres doivent reporter les spectacles à une date ultérieure. Les rencontres prévues, comme la visite du Théâtre national de Wallonie-Bruxelles, sont différées et attendent un ciel plus clément. Avec les réserves habituelles, l'exposition « L'art abstrait à vol d'oiseau » au FelixArt Museum de Drogenbos a été reportée au 28 avril 2021, occasion à ne pas manquer pour découvrir l'œuvre de Félix De Boeck.

Mais la « culture » respire encore, s'adapte, propose des visites virtuelles de musées, enregistre des spectacles à voir sur Auvio. Dans ce climat de grisaille une bonne nouvelle a été annoncée. L'Hôtel Solvay situé avenue Louise, œuvre la mieux conservée de Victor Horta, devient un musée et est ouvert au public ! Construit pour un des fils d'Ernest Solvay entre 1895 et 1903, cet hôtel particulier doit alors servir avant tout aux réceptions. Horta y pensera dans la conception de l'escalier monumental qui est orné d'une peinture de Théo Van Rysselberghe... Nous n'oublierons pas d'aller visiter ce chef-d'œuvre de l'Art nouveau. Prenons patience et nous nous retrouverons bientôt.

Béatrice Clynhens

NOS PROCHAINES ACTIVITES

AVRIL 2021

Mercredi 28 avril à 14 h 30 - Activité 2021/06 - Visite guidée de l'exposition « L'art abstrait à vol d'oiseau » organisée au FeliXart Museum à Drogenbos avec le soutien du Musée d'Ixelles (report de la visite du 18 novembre 2020 annulée par mesure sanitaire)

Le FeliXart Museum, vaisseau moderniste inauguré en 1996, a été érigé sur les terres du peintre/fermier Felix De Boeck (1898-1995) natif de Drogenbos. L'exposition qui s'y tient rend hommage à cet artiste flamand en retraçant la naissance et l'évolution de l'art abstrait en Belgique ; les œuvres exposées (prêtées par le Musée d'Ixelles et le KMSKA d'Anvers) font écho aux tableaux du peintre qui, par son instinct innovateur s'inscrit véritablement dans ce nouveau langage pictural ; le choix judicieux des peintures permet de découvrir les différentes facettes de l'abstraction que Felix De Boeck tenait au bout de son pinceau. Survoler les toiles abstraites de ces peintres flamands brabançons et anversois, c'est lever un voile sur l'expérience avant-gardiste du renouveau artistique belge.



Rendez-vous à 14 h 15 dans l'entrée de FeliXart Museum (6, Kuikenstraat - 1620 Drogenbos)

Pour s'y rendre : de Bruxelles-Midi, le tram 82 direction Drogenbos Château, arrêt Grand'Route ; parking possible Kuikenstraat

PAF (entrée + guide) : 5 € pour les membres et 7 € pour les non membres

Mesures Covid : port du **masque** obligatoire et **groupe limité à 12 personnes**

Inscription préalable obligatoire auprès de Béatrice Clynhens en téléphonant au 02 465 95 89 ou au 0476 916 167 et paiement de confirmation **avant le 24 avril** sur son compte BE44 0010 1124 8945.

ACTIVITES PING-PONG (2021/07 ET 2021/08)

Calendrier (sous réserve) :

– 8 et 22 avril 2021 de 14 h à 16 h



Lieu : local sis chaussée de Ninove 116 à Dilbeek

Renseignements : Ronald JURRJENS (02/463 06 47 ou 0486/118 037)

PROCHAINES ACTIVITES ENVISAGEES

Tant que le gouvernement ne donne pas le feu vert aux visites guidées pour groupes, il est difficile d'obtenir une date précise pour la bonne organisation de ces dernières.

Mais des contacts ont été établis et de nouveaux projets sont envisagés. Parmi ceux-ci on pourra découvrir :

- A la **Galerie Horta**, rue du Marché aux Herbes, **l'expo Klimt**, exposition immersive qui pose un regard original sur l'œuvre de l'artiste viennois sous forme de spectacle « son et lumière ».
- **L'hôtel Solvay**, avenue Louise, une des réalisations les plus abouties de **Victor Horta**, présenté et guidé dans l'entièreté de son aménagement intérieur.
- **La visite du Théâtre national** programmée en février, sera reportée dès que possible.

Le spectacle « **Si j'étais moi** » au Théâtre des Martyrs sera vraisemblablement reprogrammé en automne 2022.

VAUT LE DETOUR...

Retour à Floralia Brussels du 3 avril au 2 mai 2021

Si les conditions sanitaires le permettent bien évidemment, les amateurs de beaux jardins fleuris pourront à nouveau franchir le pont-levis du châtelet d'entrée du parc du château de Grand-Bigard...

L'année dernière, à cette même époque, le parc et le château pourtant prêts à accueillir le public n'avaient finalement pas pu ouvrir leurs portes en raison du confinement. On peut espérer que ce ne sera plus le cas cette année.

Les visiteurs devraient donc pouvoir (re)découvrir près de 400 variétés de tulipes, dont quelques nouvelles créations, réparties dans les parterres disséminés sur les 14 hectares du domaine du château au milieu d'autres plantes à bulbes telles les jacinthes, narcisses et d'autres variétés de fleurs printanières.

Renseignements pratiques

Dates: du 3 avril au 2 mai 2021

Heures d'ouverture : de 10 h à 18 h (La caisse ferme à 17 h 30)

Prix d'entrée :

Adultes : 14,00 €

Seniors (+ 65), handicapés, étudiants : 12,00 €

Enfants (6-14 ans) : 5,00 €

Moins de 6 ans : gratuit

Groupes > 20 personnes : 12,00 €/p

Passe-Partout (abonnement) : 20,00 €

Adresse : Isidoor Van Beverenstraat 5 - 1702 Groot-Bijgaarden

Courriel : info@grandbigard.be (FR-EN)

Tél. : +32 (0)2 466 29 07

Site web : <https://www.floralia-brussels.be/fr/floralia-brussels/>

Visite virtuelle du château et du parc :

https://www.westrand.be/programma/3850//360_virtuele_tour_ontdek_h_et_Kasteel_van_Groot_Bijgaarden/

NB : si vous souhaitez visiter le parc à plusieurs reprises pour apprécier les différents stades de la floraison, vous pouvez prendre un abonnement. Le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les chiens sont autorisés en laisse. Prévoir un sac ramasse-crottes.

ECHOS DE LA BIBLIOTHEQUE...

Je vais vous parler de deux délicieux tout petits livres écrits par Philippe Baudot. Il est guide au Musée des égouts, conteur, joue de la guitare, chante, connaît bien Bruxelles et sait parler le bruxellois. Il est déjà venu une fois au local. Dès que ce sera possible, je l'inviterai à nouveau.



- Rumeurs intraterrestres – Bruxelles rat conté
(Ed. Maelström, Bruxelles, 2017)

Nous avons déjà visité le musée des égouts à la Porte d'Anderlecht.

- L'épicière de la rue Bodeghem
(Ed. Maelström, Bruxelles, 2020)

Dans ce petit livre, il y a trois histoires.

D'abord celle de l'épicière qui était la grand-mère de l'auteur et qui avait un sacré caractère. Elle n'hésitait pas à menacer saint Antoine quand elle ne trouvait pas ses documents.

L'histoire suivante nous parle d'un brasseur particulièrement avare. On y parle de la gueuze et de la fermentation spontanée dans la vallée de la Senne grâce aux micro-organismes sauvages. Si vous vous souvenez, nous avons visité la brasserie Timmermans qui existe toujours.

La dernière histoire parle de la recette des Choesels au madère qui sera inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Encore faut-il la vraie recette et celui qui est chargé de la trouver est un peu « stijf » comme dit son chef.

Grâce à monsieur Robert Massart, j'ai acheté le Dictionnaire du dialecte bruxellois de Louis Quiévreux. Je sais donc ce que sont les choesels, par contre pour le « stijf » c'est beaucoup plus difficile.

Pas d'inquiétude, les mots en bruxellois sont traduits à la fin du livre.

Pour vous détendre, à lire absolument.

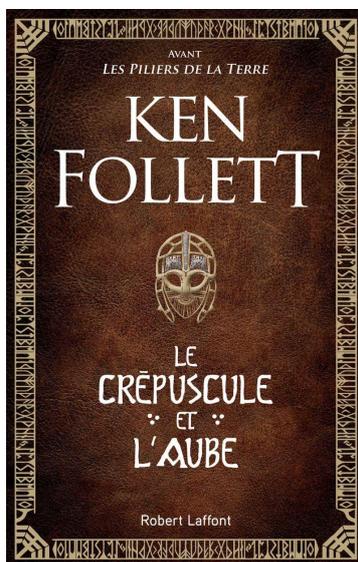
Ginette De Corte

Ken FOLLETT

Le crépuscule et l'aube (Editions Robert Laffont, Paris, 2020)

Ken Follett est né à Cardiff en 1949. Diplômé en philosophie de l'University College de Londres, il travaille comme journaliste à Cardiff puis à Londres avant de se lancer dans l'écriture. En 1978, *L'Arme à l'œil* rencontre un vif succès et il reçoit l'Edgar des auteurs de romans policiers d'Amérique.

Ken Follett ne s'est pas cantonné à un genre ni à une époque : outre ses romans à suspense, il a signé des fresques historiques, telles *Les Piliers de la Terre*, *Un monde sans fin*, *La Chute des géants* ou encore *L'Hiver du monde*. Nombre de ses romans occupent une place de choix dans notre bibliothèque.



En l'an de grâce 997, à la fin du haut Moyen Âge, les Anglais font face aux attaques des Gallois à l'ouest et aux incursions dévastatrices des Vikings à l'est. Les hommes au pouvoir exercent la justice au gré de leurs caprices et oppriment le peuple.

Dans cette période tumultueuse, s'entrecroisent les destins de trois personnages. Le jeune Edgar, constructeur de bateaux, voit sa vie basculer quand son père est tué et sa maison brûlée lors d'un raid viking

meurtrier, le forçant lui et sa famille à s'installer dans une misérable ferme en ruines loin de la mer.

Ragna, jeune et impétueuse noble normande, fille du comte de Cherbourg, épouse par amour un seigneur anglais de haut rang, Wilwulf, et part s'installer Outre-Manche... Elle déchantera vite tant les coutumes de son pays d'adoption sont scandaleusement différentes des siennes.

Aldred, moine idéaliste, rêve de transformer sa modeste abbaye en un centre d'érudition qui serait reconnu à travers toute l'Europe. Chacun d'eux s'opposera au péril de sa vie à l'évêque Wynstan, prêt à tout pour accroître sa richesse et renforcer sa domination.

Dans cette extraordinaire épopée où se mêlent vie et mort, amour et ambition, violence, héroïsme et trahisons, Ken Follett, nous emmène vivre dans les environs de King's Bridge en cette époque troublée qui a précédé celle qui a vu naître les cathédrales, ces « Piliers de la Terre ».

(BB)

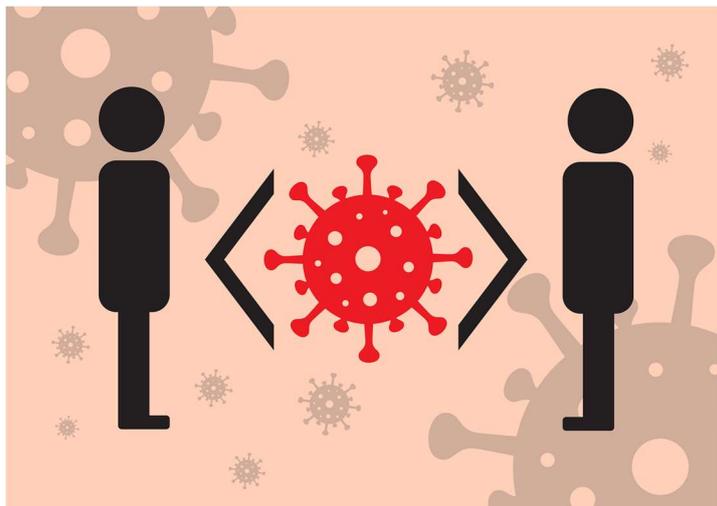
Source : Babelio

CHRONIQUES LANGAGIERES

Distanciation sociale ou distanciation physique ?

Enregistré dans les dictionnaires depuis 1959, le mot *distanciation* a plus de soixante ans. Pourtant, trop peu utilisé à l'époque, ce terme de théâtre n'entre pas dans l'usage courant. Au milieu du XX^e siècle, en effet, le dramaturge allemand Bertolt Brecht préconise une technique théâtrale appelée « Verfremdung (Effekt) » qui, lorsque l'on joue ses pièces en France, est traduit par *distanciation*.

Par opposition au théâtre traditionnel, Brecht « prend ses distances » vis-à-vis de son personnage principal ; il invite l'acteur à jouer à distance du personnage, sans se confondre avec lui ; et il invite le spectateur à prendre ses distances avec l'action dramatique afin de porter sur la pièce un regard critique et objectif. Il en résulte l'« effet d'éloignement ou de distanciation », comme dans la pièce « Maître Puntila et son valet Matti », qui illustre le thème de la double personnalité contradictoire. L'effet de distanciation influence l'évolution de la mise en scène.



Document : Iximus/pixabay.com

À la mi-mars 2020, les autorités sanitaires introduisent la locution *distanciation sociale* sur la scène publique. Ainsi le calque de l'anglais *social distancing* entre-t-il brusquement dans la langue quotidienne des Belges francophones pour désigner une des mesures de prévention sanitaire que chacun doit respecter afin de retarder la propagation de la maladie covid-19.

Distanciation dérive du mot *distance*, qui s'applique à l'« intervalle mesurable entre deux personnes ou deux choses ». La distanciation sociale à respecter est une distanciation *physique* puisque chaque citoyen doit maintenir une distance d'1,50 mètre entre lui et autrui. Le sens du mot est nouveau parce que, nous l'avons expliqué, *distanciation* est un terme de théâtre.

En français, l'anglicisme *social distancing* est à éviter. Il est conseillé de parler de **distanciation physique** puisqu'elle est mesurable. Ainsi, après s'être tenu confiné dans les coulisses, le mot *distanciation* remonte sur la scène en France, en Belgique et dans la francophonie, où la mesure sanitaire qu'il désigne joue un rôle majeur dans la lutte contre la covid-19.

En présence des étudiants (*en présentiel ?*) et à distance (*en distanciel ?*)

Afin de lutter contre la propagation de la maladie covid 19 dans les établissements scolaires et universitaires, les professeurs ne donnent plus certains cours en présence des élèves ou des étudiants (*en présentiel ?*), mais enseignent à distance (*en distanciel ?*).



Photo : Denise McQuillen/pixabay.com

Les expressions *en présentiel* et *en distanciel* sont-elles nécessaires en français ? En France, le *Centre national d'enseignement à distance* ou CNED, créé en 1939, existe depuis plus de quatre-vingts ans et la locution (*enseignement*) *à distance* appartient à l'usage courant. De plus, *l'enseignement en présence* des élèves et des étudiants préexistait à l'enseignement à distance. La langue française dispose donc des mots utiles pour exprimer les deux contextes pédagogiques.

Alors que *présentiel* renvoie à *présence* et *distanciel* à *distance*, pourquoi écrit-on différemment la syllabe finale de ces mots ? *Présentiel*, enregistré comme nom et comme adjectif dans certains dictionnaires, vient du latin *praesentia*. Ce mot étant passé par l'Angleterre avant de nous revenir, *présentiel* est le calque maladroit et peu satisfaisant de l'anglais *presential*. Aussi l'Académie française conseille-t-elle de préférer **en présence** à l'anglicisme *en présentiel*.

La forme *distanciel*, récente, dérive du mot français *distance*, comme *distancer* et *distanciation*, d'où la graphie avec un c. Néanmoins, l'expression nouvelle *en distanciel* est construite sur le modèle d'*en présentiel*, qui n'est pas recommandé. Dans l'intérêt des élèves et des étudiants, il importe que l'enseignement se donne en leur présence et qu'il se fasse le moins possible à distance.

Michèle Lenoble-Pinson
Vice-présidente du CILF (Paris)

CLES ANGLAISES...

De nombreux lecteurs apprécient, depuis quelques numéros déjà, les clés anglaises que Robert Massart extrait régulièrement de son coffre où trop d'entre elles traînent toujours, bien malgré lui, et continuent à être utilisées sans discernement dans de trop nombreuses publications en langue française... Pensons, en ces temps de covid, à ces affreux mots que sont « cluster » ou encore « lockdown party »...

Écoutons encore une fois cet infatigable pèlerin du monde associatif de l'enseignement et de la diffusion du français...

Les six enfants terribles du franglais

Tout le monde n'est pas allergique au franglais, je vous assure ! Je connais des gens qui trouvent les emprunts à l'anglo-américain amusants ou sympathiques. Ça change, disent-ils, c'est joli de dire « hello » ou « bye-bye ». Les mots sont plus brefs et puis leur nouveauté apporte une expressivité plus forte (Ceci est valable pour tous les emprunts à d'autres langues). Je ne discuterai pas ce qui est du domaine du subjectif. Qui a le droit de régenter la façon de parler des gens ? Dans la mesure où l'on continue à se faire comprendre, évidemment.

Ceci dit, il m'est venu l'idée de parler de quelques anglicismes que j'ai toujours trouvés inadéquats voire incongrus, ou, pour le dire avec plus de force expressive, que j'ai dans le nez. Ils ne sont pas nombreux, six en tout. Ce sont les « enfants terribles » du franglais, ils vous feraient croire qu'il n'est pas possible de dire les mêmes choses en « bon français ».

Mes « Clés anglaises » ont toujours eu pour objectif de démontrer que notre langue peut exprimer par elle-même tout ce qui se dit aujourd'hui avec des anglicismes ; ceux-ci peuvent servir, à la rigueur, comme mots d'appoint pour varier son expression si on le juge nécessaire. Ce n'est certainement pas une vulgaire « chasse au franglais ». Nous avons à notre disposition des quantités d'équivalents moins connus ou sortis de l'usage et qui ne demandent qu'à être remis à l'honneur. Voyons cela...

Le shopping, faire du/son shop

N'est-ce pas navrant de voir des publicités touristiques libellées comme ceci : « Paris, la capitale du shopping » ? C'est comme marier l'eau et le feu, ou, pis, mélanger les torchons et les serviettes. Il serait pourtant si simple d'imiter nos cousins québécois qui se sont contentés de franciser le mot anglais pour en faire **le magasinage, magasiner**.



Photo : Andi Graf/pixabay.com

Le week-end (ou weekend)

Les Allemands disent *die Wochenende*, les Espagnols, *el fin de semana*, les Italiens, *il fine settimana*...

Toujours en prenant exemple sur les Québécois et autres Franco-Canadiens il est tout aussi pratique de dire **la fin de semaine**... Ce qui n'est pas la même chose que « la fin de la semaine ».

Le leadership

C'est le fait d'exercer la fonction de chef, être à la tête, c'est le commandement, la direction. Et bien plus encore : la primauté, l'hégémonie, la domination, la direction, le magistère, le conductorat, et, enfin, pour ne pas oublier le Québec : **la chefferie**.

Le soft power

Littéralement « le pouvoir doux, le pouvoir de la douceur », autrement dit faire prévaloir la discussion sur les hostilités, la force, la brutalité, la guerre : c'est l'opposé de la fameuse politique de la canonnière. C'est la non-violence. En un mot, c'est **la diplomatie**.

Booster

Celui-là, c'est le plus envahissant, car c'est un verbe « à tout dire ». La polysémie est l'une des principales caractéristiques du français et son grand défaut : un même mot pour plusieurs concepts risque de créer du flou, d'appauvrir l'expression.

À l'origine, en anglais, « *a booster* » appartient au vocabulaire de l'aéronautique, il désigne un propulseur qui augmente la puissance d'un lanceur de satellite. Le mot vient du verbe « to boost », stimuler, amplifier, remonter (le moral, par exemple). Par le canal de la presse, puis de la pub, est apparu chez nous un verbe « booster » - les deux « o » sont mal

intégrés à notre système graphique - qui a envahi très rapidement tous les secteurs de l'activité, de l'économie, de la mode, des loisirs, du tourisme : boostez votre compte en banque, boostez votre séjour à la montagne, boostez votre régime basses calories. Une crème qui booste l'éclat de votre teint. Etc.

Le français dispose d'une quantité étonnante de verbes précis pour remplacer avantageusement ce mot « fourre-tout » qui, à force de vouloir tout dire, ne veut plus rien dire. En voici un échantillon : **améliorer, doper, renforcer, stimuler, embellir, ajouter, gonfler, étoffer, développer, enrichir, rendre plus agréable, plus beau, plus moderne, magnifier...** Et le petit dernier, le « coup de boost », on dira aussi **un coup de pouce, un coup de fouet.**

Light

Non pas le substantif - la lumière - mais l'adjectif : léger. Le commerce et la publicité utilisent de plus en plus l'équivalent « allégé » et quelquefois « léger » ou même « sans » (sans sucre).

Prenons-en de la graine pour **alléger** nous aussi notre français de quelques anglicismes qui auraient tendance à l'alourdir.

Robert Massart

PAROLES DE SAGESSE ET D'HUMOUR (1)

- ✚ Ce sont les prétentions excessives et non les besoins nécessaires qui portent à commettre les injustices les plus graves (Aristote)
- ✚ Vis pour autrui, si tu veux vivre pour toi (Sénèque)
- ✚ La terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants (Proverbe africain)
- ✚ Tous naissent comme des originaux, mais beaucoup meurent comme des photocopies (Carlo Acutis, 15 ans, leucémique)
- ✚ Quand on ne travaillera plus les lendemains des jours de repos, la fatigue sera vaincue (Alphonse Allais)
- ✚ L'avantage d'être intelligent, c'est qu'on peut toujours faire l'imbécile, alors que l'inverse est totalement impossible (Woody Allen)

(1) Proposées par Michel Dandoy

A LA DECOUVERTE DE ...

Chers lecteurs, je vous dois un petit mot d'explication quant aux raisons qui ont dicté le choix de ce sujet, cette fois-ci.

En effet, d'après le titre de mon article : Sharko, chien de police, vous pourriez être perplexes quant à la légitimité de cette publication dans un bulletin voué principalement à la promotion de la culture, entre autres...

C'est la situation de pandémie due à la covid-19 dans laquelle nous nous débattons depuis le mois de mars 2020 qui a motivé mon orientation vers les professions portées vers les citoyens et durement touchées, inexorablement. Tel le corps de police, par exemple.

Chloé Bindels

Sharko, chien de police

Moi, Sharko, berger malinois, je suis devenu chien de police en juin 2015, à 2 ans et 3 mois. J'ai remplacé Blutch, qui a pu ainsi profiter d'une retraite bien méritée. Je travaille depuis le début de mon service avec une charmante maître-chien, Jessica.



Depuis ma naissance jusqu'à aujourd'hui, je vais tenter de vous raconter ce que j'ai compris du monde dans lequel j'ai grandi.

« Dans mon champ visuel, évoluent des « 4 pattes », des « 2 pattes » et des « sans patte »...

Qui sont-ils ? Je suis bien incapable de vous faire un rapport scientifique sur tous les « vivants » que je vois ou que je renifle ... Alors, ceux qui m'intéressent par-dessus tout sont « les géants » de mon univers, les « 2 pattes debout »... parce que je vis avec eux...

J'ai été élevé, nourri et soigné par une belle et grande « 2 pattes debout » qui m'a tout appris de mon futur métier. Elle s'appelle Jessica et je lui dois tout. Elle dirige la cellule sociale et professionnelle où j'évolue, c'est mon maître. Nous sommes un binôme. Fiable, courageux, volontaire, loyal... toujours prêt à intervenir lors de nos nombreuses missions.



Je travaille à la police de Waterloo et pour obtenir notre « diplôme » opérationnel, mon maître et moi, nous avons suivi la formation cynophile à raison de 2 volets de 420 heures au total.

Pour moi, enseignement des techniques d'obéissance et d'attaque, pendant que mon maître étudiait l'éthologie et les pathologies canines. Nous avons réussi nos tests et sommes passés à l'assimilation des techniques policières et aux jeux de rôles. Dans ce dernier volet d'apprentissage, j'ai été habitué, de façon répétitive, à travailler dans différents types de situations : feu, eau, neige... Journées intenses tant physiques pour nous deux que psychiques pour mon « 2 pattes debout ». Les 420 heures de formation se sont terminées par des examens évaluant ma capacité physique et de réaction dans diverses situations du métier pour lequel j'ai été formé : je serai chien de patrouille.



*Ma mission dans la ville est multiple, mais principalement centrée sur la surveillance proactive. Avec mon maître, j'arpente les rues, les galeries commerçantes, les parcs publics, l'espace scolaire, tous les quartiers... nous en avalons des km sur une journée. Quand nous sommes en service dans un véhicule, je peux m'allonger dans ma cage à l'arrière et j'en profite pour me reposer les pattes... En tant que chien de patrouille, avec mon maître, nos objectifs sont : **la prévention** (nous maintenons l'ordre. Et me voir déambuler, le dossard POLICE sur les flancs, apaise les esprits), **la dissuasion** (parfois, il suffit que je grogne, les babines retroussées pour calmer certaines personnes...), **la sécurisation** (avec un autre 4 pattes et son maître, nous assurons la sécurité lors de grands rassemblements soit sportifs, culturels, musicaux... et nous ne craignons pas la foule !), **le contact avec la population** (vous pouvez me croiser partout, dans toute la ville... mon maître contrôle et j'exécute ses ordres... il faut parfois entrer chez des particuliers pour des perquisitions, des fouilles de bâtiments, exécuter des devoirs judiciaires ou être amenés à procéder à des arrestations...).*



Les journées comme les nuits (un week-end toutes les quinze jours, ou plus, en cas d'urgence) sont extrêmement bien remplies et lorsqu'une affaire est en cours, vous ne pouvez quitter votre poste... les heures de service se prolongent... ma résistance physique, comme celle de mon maître, est soumise aux impératifs du métier. L'endurance que nous acquérons au fil des années est notre meilleur atout pour assurer efficacement nos missions, surtout la nuit.

Je poursuivrai mon métier jusqu'à mes 9 ans et afin d'être toujours aussi opérationnel, avec mon « 2 pattes debout » je suis des formations continuées annuelles et des recyclages mensuels. J'adore ces journées en pleine nature où « je retourne à l'école au grand air » comme un jeune chien et où je revois toutes les techniques d'apprentissage. Et c'est lors de ces journées que je peux prouver mon niveau et rendre fier mon maître !

Je vous l'avoue, une sacrée belle et fort douée « 2 pattes debout » ! Dans 2 ans, le chiot que je vous présente Tokyo, prendra la relève. Eh oui, moi je serai à la retraite et je passerai les plus merveilleux jours de ma vie au sein de mon foyer... tranquillement !! »



NOTE :

Je suis né de la lignée domestiquée, il y a presque 40 000 ans avant notre ère, des sauvages « 4 pattes », les loups, mes ancêtres. Ma séparation avec le loup est un coup génétique ().*

Apprivoisés, nous sommes devenus les meilleurs amis des « debout ». Nous étions faits pour nous entendre en tant qu'animaux grégaires et capables de liens sociaux. Nous sommes, en effet, doués pour le contact et l'affection et nous avons une grande capacité à apprendre ce que les « debout » peuvent nous enseigner.

(*) Krishna Veeramah, paléogénéticienne (New-York) : Etude sur la génétique du loup et du chien

Source principale :

Entretiens avec un maître-chien de la police de Waterloo, Jessica De Mets (en service depuis le 02/05/2002 – maître-chien depuis le 08/11/2008)

Photos et dessin : Jessica De Mets

Sources Internet :

<https://www.police.be/fr>

<https://www.jobpol.be/fr>

<http://eripgip.synology.me/eripgip/index.php/fr>

<https://www.police.be/5998/fr/a-propos/police-administrative/direction-dappui-canin>

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Chien>

<https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/chiens/>

<https://www.pourlascience.fr/search/articles?terme=chien>

www.lesechos.fr

N.B.

Des chiens pisteurs entraînés en Belgique pour flairer le coronavirus

Depuis quelques semaines, des chiens sont entraînés à détecter par l'odorat un tissu imprégné de la sueur de patients infectés par le coronavirus covid-19.

Il faut savoir que la membrane olfactive de la truffe du chien est recouverte de 200 millions de cellules olfactives (contre 5 millions chez l'humain) et que, même si le virus n'a pas d'odeur particulière, des chiens entraînés peuvent détecter des molécules spécifiques libérées dans l'air (les volatiles) secrétées par les malades infectés par la covid-19. Ils sont capables de reconnaître « l'odeur » de la maladie aussi bien chez les patients que chez les asymptomatiques.

Les formateurs belges entraînent actuellement des bergers malinois et des labradors, entre autres. La formation dure environ 6 mois. Sur le long terme, le groupe de travail qui pilote le projet envisage la formation d'une centaine de chiens employés par l'armée, la police et les pompiers. Les chiens pourraient être déployés lors de grands rassemblements tels les festivals, dans les aéroports et dans les gares, par exemple...

Sources Internet :

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210121_01547472/coronavirus-des-chiens-pisteurs-pour-flairer-le-coronavirus-des-fevrier

« Chez les chiens renifleurs du Covid » - Reportage de Laura Berny, publié le 5 novembre 2020 dans « Les Echos »

INTRODUCTION AU WORLD WIDE WEB

Le vocable " **www** " est l'acronyme de " *World Wide Web* " signifiant " toile (d'araignée) mondiale ". Le " World Wide Web " (ou Web) n'est qu'une des applications d'Internet, au même titre que le courrier électronique, la messagerie instantanée et le partage de fichiers.

Le concept du Web a été mis au point au CERN (dénommé à l'époque " Centre Européen pour la Recherche Nucléaire ") en 1991 par une équipe de chercheurs auxquels appartenaient, entre autres, Tim Berners-Lee et le belge Robert Cailliau, les créateurs du concept d'hyperlien, considérés aujourd'hui comme les pères fondateurs du Web (*).

Le principe du Web repose sur l'utilisation d'**hyperliens** pour naviguer entre des documents (dénommés " **pages Web** ") grâce à un logiciel spécifique appelé navigateur (browser en anglais). Une page Web est ainsi un fichier texte écrit dans un langage de programmation appelé HTML (**H**yper**T**ext **M**arqued **L**angage), permettant d'établir la mise en page du document, d'y inclure des éléments graphiques et surtout des **liens** vers d'autres documents, à l'aide de balises, soit dans le même site, soit vers des sites extérieurs, grâce au protocole HTTP (**H**yper**T**ext **T**ransfer **P**rotocol). Ce protocole originel a muté en 2014 pour devenir **HTTPS**, soit le nouveau standard du protocole de communication client-serveur sécurisé (**S**ecure).



123RF/Vlad Kochelaevskiy

Sur Internet les documents sont repérés par une adresse unique, appelée URL (**U**niform **R**esource **L**ocator) permettant de localiser une ressource (un document) sur n'importe quel serveur du réseau internet.

Un peu compliqué tout cela...

Un exemple pour mieux comprendre

L'URL (adresse) du site Web de notre association <https://www.ac-dilbeek.be> reprend donc par convention :

- le protocole utilisé : **https** suivi de : (ces deux termes sont devenus le plus souvent facultatifs).

Il existe d'autres protocoles correspondant à d'autres usages de l'Internet, comme **ftp** (File Transfer Protocol) par exemple.

- **2 barres obliques** appelées séparateurs (slash en anglais) qui sont devenues également facultatives

`https://www.ac-dilbeek.be`

- les 3 lettres **www** (**w**orld **w**ide **w**eb) accolées suivies d'un **point** (aussi facultatifs)
- le **nom du domaine** (en un mot ou en plusieurs mots séparés par un tiret ou un signe de soulignement, mais sans accent, sans espace et à l'exclusion d'une série de caractères spéciaux tels ()<>@,;:"'[]|ç%&, . Soit dans notre exemple : **ac-dilbeek**
- un **point**
- le **déterminant**, en général l'**indicatif du pays** où le site est déposé (en Belgique : **.be**, en France : **.fr** ; en Espagne : **.es**, etc.)

NB : le site peut être hébergé dans n'importe quel pays et le déterminant peut faire référence à d'autres entités que le nom du pays (com, eu, edu, org...)

Exercice : tapez donc **ac-dilbeek.be** (adresse de notre site) dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Poursuivons :

Si nous souhaitons voir les internautes se diriger directement vers une page particulière de notre site, il suffit d'ajouter, dans la barre d'adresse, le nom de cette page à la suite de l'adresse proprement dite en intercalant simplement à sa suite un séparateur (ligne oblique inclinée vers la droite). Par exemple, <https://www.ac-dilbeek.be/bibliotheque-acdilbeek> (ou plus simplement [ac-dilbeek.be/bibliotheque-acdilbeek](https://www.ac-dilbeek.be/bibliotheque-acdilbeek)) oblige le navigateur

à pointer directement vers la page " bibliothèque " de notre site sur le serveur qui l'héberge. Magique non ! Essayez, vous comprendrez...

Lorsque vous naviguez sur le site de l'association, essayez donc de découvrir la structure du site lui-même en regardant l'adresse qui s'affiche dans la fenêtre (barre d'adresse) au-dessus de la page consultée à chaque étape de votre cheminement. Si vous voulez référencer une page particulière pour, par exemple, suggérer à l'un de vos amis ou de vos familiers d'aller la consulter, il suffit donc que vous lui rapportiez l'adresse complète qui se trouve dans cette fenêtre... Tout simple, non ? C'est ce que les auteurs du bulletin font mais à l'intérieur d'un même bulletin ou en référence à d'anciens bulletins ou à d'autres sites externes... Cela s'appelle établir des liens...

Mais enfin ! c'est quoi un site Web ?

Un site Web (aussi appelé site internet par métonymie) est un ensemble de fichiers HTML stockés sur un ordinateur (serveur Web) connecté en permanence au réseau internet et hébergeant des pages Web, que l'on peut explorer et consulter à l'aide d'un navigateur Web. Pas plus compliqué que cela !

Chaque site Web est habituellement architecturé autour d'une page centrale, appelée " **page d'accueil** " qui propose des liens vers d'autres pages du même site ou vers d'autres sites.



Affichez maintenant la page d'accueil du site de l'ACD : <https://www.ac-dilbeek.be> (ou plus simplement [ac-dilbeek.be](https://www.ac-dilbeek.be)) et cliquez, par exemple, sur le titre **En 1 clic**, choisissez **Téléphones utiles** : une page reprenant les numéros de téléphone utiles s'ouvrira aussitôt ; de même si vous cliquez sur le titre **Bulletins** puis sur le **numéro du bulletin** que vous voulez consulter : celui-ci s'ouvrira immédiatement sous vos yeux. Pratique, n'est-ce pas, lorsqu'on a égaré un numéro de téléphone ou un numéro du Bulletin de l'ACD...

Mais enfin ! c'est quoi un navigateur ?

Le navigateur Web est un logiciel conçu pour consulter et visualiser des pages Web. Les plus utilisés actuellement sont Chrome de Google, Safari de Apple, Firefox de la fondation Mozilla et Microsoft Edge. D'autres comme Opera, Kwant, Vivaldi ou encore Brave ou Duckduckgo parviennent avec des fortunes diverses à occuper quelques (petites) parts de marché. (source : Wikipédia)

Benoît Briffaut

(*) Voir n° 97 du bulletin, page 25

Sources :

<https://changer-de-site.com/definition/que-signifie-www-en-francais/>

<https://www.commentcamarche.net/contents/1327-web-introduction-au-world-wide-web>

https://fr.wikipedia.org/wiki/World_Wide_Web

COURRIER DES LECTEURS

A propos du numéro 102

Bonjour chers amis, et d'abord, merci à Ronald Jurjens, Monique Henckens et Yvette De Schryver pour leur première contribution et leurs souriants commentaires sur divers articles du bulletin 102. J'espère qu'ils ne s'arrêteront pas là et que d'autres lecteurs suivront leur piste...

Ensuite, un merci plus particulier et amical à Annie Haerinck qui nous a ouvert la porte vers des horizons poétiques aux confins si éloignés de notre esprit occidental et de nos « canons » de la poésie classique. J'ai hâte de découvrir d'autres haïkus.

Cet exercice de composition en 17 syllabes : 5-7-5, sans aucune rime, semble d'un premier abord aisé et cependant... « Tonnerre de Brest », comme préférerait un capitaine bien connu de Marc Jacobs (petit clin d'œil à son « Marins d'eau douce », dans le bulletin 102), il est bien plus difficile d'atteindre les sommets en matière de poésie japonaise que de se protéger du tonnerre à Brest !

Et pour terminer, comme d'habitude, le bulletin est si riche en tous domaines, divers et variés qu'il faudrait tous les épinglez. Il satisfait tous les goûts de tous ceux avides de découvertes, curieux de tout... Et en plus, il donne l'impulsion à d'autres de partager leur envie d'écrire et c'est la plus fantastique des récompenses.

Chloé Bindels

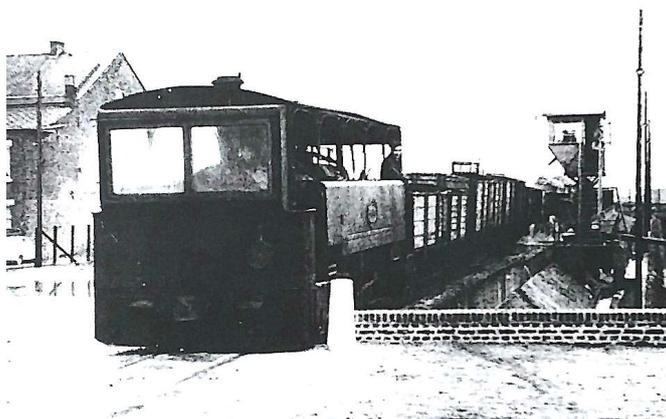
« Comment procédait-il ? » (pour établir la teneur en sucre des betteraves qui étaient livrées dans les sucreries)

En réponse à la question que posait Albert De Preter dans son article consacré aux **campagnes betteravières au temps des tramways vicinaux** paru en page 25 du dernier numéro de notre bulletin, M. Guy Roels lui a adressé le courrier suivant.

« ... Je vais t'étonner mais lors de mon premier job dans les années 1969/75, j'étais l'homme qui parcourait la Belgique et procédait au contrôle d'exactitude des mesures de teneur en sucre dans les sucreries. Les sucreries possédaient à l'entrée un instrument électronique, le « Saccharomat » fabriqué par la firme Schmidt et Haensh de Berlin-Ouest. Cet instrument permettait de mesurer le degré sucre des betteraves.

On procédait comme suit :

- un échantillon de betterave était prélevé à l'arrivée du convoi à la sucrerie ;
 - l'échantillon était broyé et le jus collecté passait par un filtre en papier genre sachet « Melitta » ;
 - le jus filtré était ensuite versé dans un tube de 30 cm environ qui possédait une lentille d'entrée et de sortie ;
 - un faisceau lumineux traversait le liquide et subissait une réfraction.
- Plus la réfraction était élevée, plus la concentration en sucre était forte, car il existe une corrélation entre le degré angulaire et le degré sucre. Cette concentration en sucre déterminait donc la rétribution de l'agriculteur.*



Sucrerie d'Ambresin, novembre 1959, la locomotive pousse les wagons de betteraves. Remarquez la guérite surélevée qui abrite un préposé chargé de mesurer la teneur en sucre des betteraves.

(Photo Jacques Cohn - extrait de « Rail Revue »)

A l'époque, je disposais d'un calibre en verre avec un certificat de calibration dont la valeur était rendue en degré sucre. Ce calibre étalon

me permettait de contrôler et d'ajuster les « Saccharomats » des sucreries visitées... »

Guy Roels

Des paroles bien choisies

Comme vous tous, j'ai lu la dernière brochure de l'Association avec un plaisir renouvelé. J'ai beaucoup aimé la rubrique « Paroles de sagesse et d'humour » aussi pertinentes les unes que les autres.

Les trois premières citations sont particulièrement opportunes dans un monde qui nous prive de câlins, qui requiert de la patience, le sens des réalités et une bonne dose d'espoir.

Pour les amoureux des chats, la touche d'humour en citant Ira Lewis est bien appréciable par les temps qui courent. Cela m'a fait penser au poème de Baudelaire « Le Chat » et surtout, de manière plus légère, au livre de Stéphane Garnier « Agir et penser comme un chat ».

Un chat qu'il considère comme un coach de vie.

Yvette De Schryver

Et un haïku printanier...

Le dégel est là !

Pleurent leurs diamants froids

Les hortensias bleus

Annie Haerinck

BON A SAVOIR...

Tickets Brupass et Brupass XL

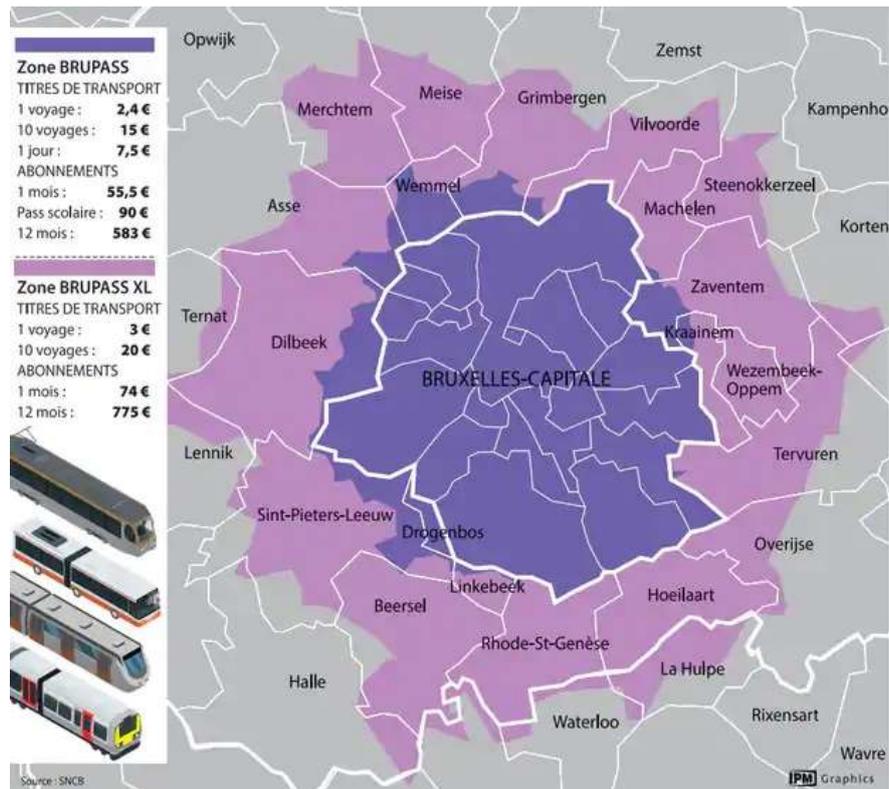
Après 20 ans de discussion, on a enfin mis en place un ticket unique pour voyager à Bruxelles et en périphérie avec les 4 opérateurs de transport existants, soit la SNCB, De Lijn, le TEC et la STIB.

Ce ticket unique est entré en vigueur le 1^{er} février dernier et est valable dans un rayon de 11,5 km au départ de la Grand-Place de Bruxelles. Cette nouvelle offre intégrée permet désormais avec un seul ticket ou abonnement de parcourir une zone desservie par 53 gares de la SNCB (dont celles de Dilbeek, de Grand-Bigard et de Sint-Martens-Bodegem) et 2800 arrêts de bus, trams et métro.

Ceci en plus de l'offre existante à Bruxelles. Les divers tickets concernés sont vendus via le réseau de vente habituel des 4 opérateurs.

Il existe toutefois deux zones géographiques concentriques :

- Zone **BRUPASS** (zone centrale - en couleur lavande)



© IPM GRAPHICS, tous droits réservés

Cette zone comprend les 19 communes bruxelloises plus quelques débordements en périphérie contigus au Ring dont une petite partie de Dilbeek et de Grand-Bigard.

C'est cette zone qui bénéficie du tarif le plus avantageux. Le ticket unique (ex Jump) coûte 2,40 euros, 10 trajets coûtent 15 euros, le ticket pour une journée 7,5 euros et l'abonnement d'un mois 55,50 euros, l'abonnement à l'année revient à 583 euros et enfin l'abonnement scolaire est fixé à 90 euros.

- Zone **BRUPASS XL** (grande zone périphérique)

Celle-ci comprend l'entièreté de la zone BRUPASS et tout le reste de la commune de Dilbeek plus toutes les communes périphériques (Merchtem, Meise, Grimbergen, Zaventem, Leeuw-Saint-Pierre, Rhode-Saint-Genèse, etc.).

Le titre de transport à l'unité coûte 3 euros, le carnet de 10 voyages 20 euros, l'abonnement d'un mois revient à 74 euros et l'abonnement annuel est fixé à 775 euros.

Toutefois les usagers exclusifs de la STIB bénéficieront toujours d'un ticket à 2,10 euros et De Lijn ne vendra ni le ticket unique, ni le carnet de 10 voyages Brupass XL.

Comme quoi les sociétés sont toujours jalouses de leur pré carré et tout n'est pas encore réglé après 20 ans de tergiversations.
Une prochaine étape portera sur une 3e zone de 30 km de rayon environ lors de la mise en service du RER.

Albert De Preter

(d'après l'article signé ML paru dans La Libre Belgique du 18/01/2021)

PS : Voici les quelques arrêts du réseau De Lijn où le tarif **Brupass** est d'application sur le territoire de la commune de Dilbeek : Baron De Viron - Berchemstraat - Boudewijnlaan - Gemeenteplein - H.Moeremanslaan - Kalenbergstraat - Kasteelhoeve - Kaudenaardestraat - Markt - Neerhofstraat - Sint-Antoon - Stelplaats - Vlinderstraat - Tieboutstraat (Groot-Bijgarden) - Gezellestraat (Groot-Bijgarden) - Gossetlaan (Groot-Bijgarden)

https://static.delijn.be/Images/Brupass%20haltes_tcm6-26999.pdf

Au départ de tous les autres arrêts du réseau De Lijn établis sur la commune de Dilbeek, le tarif **Brupass XL** est d'application pour les voyageurs dilbeekoïses se rendant en région bruxelloise.

Voir aussi :

https://www.stib-mivb.be/article.html?l=fr&_guid=606c70f8-2336-3910-d493-805661debe67

<https://www.delijn.be/fr/vervoerbewijzen/abonnements/brupass.html>

https://static.delijn.be/Images/Brupass%20haltes_tcm6-26999.pdf

<https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/train-and-other-transport/train-bus-tram-metro/brussels/travel-with-brupass-inside-brussels>

<https://bx1.be/blogs/mobilite/un-ticket-unique-stib-tec-de-lijn-sncb-bientot-disponible-pour-bruxelles-et-ses-alentours/>

NOUVELLES BREVES...

Un centre de vaccination à Dilbeek



Pour la zone de soins de première ligne (ELZ - Eerstelijnszorg) Pajottenland, il a été décidé à l'unanimité par les 8 communes concernées (Bever, Dilbeek, Galmaarden, Gooik, Herne, Lennik, Roosdaal et Ternat)

d'ouvrir deux centres de vaccination. L'aspect géographique et les enjeux de mobilité dans le Pajottenland y ont été déterminants.

Pour les habitants de Dilbeek et de Ternat, un centre de vaccination sera opérationnel dès le début du mois de mars dans les anciens locaux du Brico Royer situé à côté de la gare SNCB de Dilbeek, Stationsstraat 309. Cet emplacement est particulièrement bien desservi par la SNCB (gare attenante) et par 3 lignes du réseau De Lijn (129 et 810 - arrêt **Station**, Dansaertlaan, en face de l'église de Savio et 136 - arrêt **Wolsem**, à côté de la Broederschool, H. Placestraat 45). Par ailleurs, un vaste parking est à disposition des automobilistes.



Les habitants de Dilbeek et de Ternat seront donc invités, exclusivement par courrier individuel, à s'y faire vacciner contre la covid-19, selon l'ordre de priorité défini par le Gouvernement flamand.

Un titre de transport unique pour Bruxelles et sa périphérie

Ce titre de transport unique en application depuis le 1^{er} février dernier est valable dans un rayon de 11,5 km au départ de la Grand-Place de Bruxelles. Cette nouvelle offre intégrée permet désormais avec un seul ticket ou abonnement de parcourir une zone desservie par 53 gares de la SNCB (dont celles de Dilbeek, de Grand-Bigard et de Sint-Martens-Bodegem) et 2800 arrêts de bus, trams et métros. Ceci en complément de l'offre existante à Bruxelles-Capitale.

(Plus de détails en rubrique **Bon à savoir** de ce numéro).

QUELQUES ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL DE DILBEEK.



Séance du 26 janvier 2021

 **Modification des divers règlements relatifs au parking en zone bleue**



Rappel du principe.

Dilbeek compte une série de zones bleues. Il faut mettre son disque de stationnement durant le stationnement (deux heures ou 30 minutes selon les endroits) chaque jour de 9 h à 18 h, sauf dimanche et jours fériés, 11 juillet y compris; à défaut une redevance de 20,00 € sera demandée au propriétaire du véhicule.

Nouvelle procédure en cas de non-paiement de la redevance.

Le premier rappel est envoyé gratuitement.

Le deuxième rappel engendre une majoration de 10,00 €.

Le troisième rappel entraîne une majoration de 11,00 €.

Le quatrième rappel est adressé par un huissier de justice qui formulera une dernière proposition de règlement à l'amiable.

Carte de riverain.

Désormais, elle coûtera 50,00 € par an.

On ne pourra pas l'utiliser là où le stationnement est limité à 30 minutes.

Durée désormais limitée à 30 minutes à certains endroits.

Grand-Bigard :

Parking à hauteur du carrefour entre la Brusselstraat et la Jozef Mertensstraat.

Dilbeek :

centre : rue Verheyden

gare SNCB : Stationstraat à hauteur des numéros 280 à 288

chaussée de Ninove : à hauteur des numéros 77 à 89.

Schepdaal :

Oudstrijdersstraat : entre le carrefour avec l'E. Eylenboschstrat et le n°38

E. Eylenboschstraat : à hauteur des numéros 44, 55, 57, 59

Dreef : à hauteur du n°2.

Ces modifications ont été approuvées par tous les conseillers communaux sauf ceux de l'UNION DES FRANCOPHONES qui ont estimé que certains aspects de la réforme étaient regrettables, notamment le fait de devoir payer pour obtenir sa carte de riverain alors que dans beaucoup de communes elle est délivrée gratuitement.

Réaménagement du terminus du tram 19 à Grand-Bigard

D'importants travaux vont être réalisés par la STIB ; ils viseront à permettre au tram 19 venant de la Brusselstraat de continuer tout droit sur l'avenue Robert Dansaert.

A l'avenir, après avoir franchi le rond-point, le tram 19 ne passera plus par la Brusselstraat et la Guido Gezellestraat.

Tous les conseillers communaux, à l'exception du seul élu Vlaams Belang, ont approuvé le projet.

On peut espérer qu'à l'avenir, l'ensemble de ce quartier, laissé à l'abandon depuis de très nombreuses années par les différentes majorités, pourra par la suite être sérieusement rafraîchi.

Durant les travaux, le shopping Dansaert Park sera toujours accessible.

Nouveau logo communal

Alors qu'il avait été modifié il y a à peine quelques années, le collège des bourgmestre et échevins a décidé de remplacer le logo de la commune.

Coût de l'opération : 14.000,00 € + TVA.



Séance du 09 février 2021 (en commission)

Réaménagement du carrefour entre la chaussée de Ninove et le Ring

Vu le nombre croissant d'accidents se produisant à cet endroit et impliquant les usagers faibles de la route, la Région flamande envisage de procéder au réaménagement de ce carrefour.

Les travaux s'effectueront durant le second semestre de l'année 2020.

Commission d'urbanisme du 04 février 2021

Parc à containers

L'actuel parc à conteneurs situé à Grand-Bigard va devoir être déplacé vu son état.

Le collège envisage comme nouveau lieu d'implantation soit un terrain situé Ijsbergstraat, soit un terrain situé au coin formé par la chaussée de Ninove et la Jan De Trochstraat.

Le déménagement devrait normalement avoir lieu avant fin 2024.

SOUVENIRS, SOUVENIRS ...



Chaussée de Ninove en 1920

COMMENT DEVENIR MEMBRE DE NOTRE ASSOCIATION CULTURELLE ?

Les cotisations pour la saison culturelle 2020-2021 ont été fixées comme suit par l'assemblée générale :

- 7,50 € pour un(e) isolé(e)
- 10,00 € pour une famille

Le paiement peut être effectué au compte BE31 0882 0522 8955 de l'ASBL Association culturelle de Dilbeek.

Ce message ne s'adresse évidemment pas à celles et à ceux qui ont déjà payé leur cotisation entre le 01/09/2020 et le 28/02/2021.

AVIS AUX LECTEURS

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre bulletin, il suffit de nous en informer en adressant un courriel à g.pardon.dilbeek@hotmail.com ou en envoyant un sms au 0496.41.51.96.

Il sera fait droit à votre demande.

Sommaire de ce numéro 103

Editorial.....	1
<u>Nos prochaines activités :</u>	
28.04.2021 : visite guidée de l'exposition « L'abstrait à vol d'oiseau »	3
Activités ping-pong	4
Prochaines activités envisagées	4
Vaut le détour : Floralia Brussels	5
Echos de la bibliothèque	6
Chroniques langagières.....	8
Clés anglaises	11
Paroles de sagesse et d'humour	13
A la découverte de.....	14
Introduction au world wide web	19
Courrier des lecteurs	22
Bon à savoir : tickets Brupass et Brupass XL	24
Nouvelles brèves	26
Quelques échos du conseil communal de Dilbeek.....	28
Souvenirs, souvenirs	31
Comment devenir membre de notre association culturelle ? ...	31
Avis aux lecteurs	31

Editeur responsable : Guy Pardon, Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.

Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L.

N° d'entreprise : 0439.761.673

Compte bancaire: BE31 0882 0522 8955

Site internet: www.ac-dilbeek.be

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelles qu'en soient l'origine et/ou la cause.